

## INFORMATION MUNICIPALE



### MARCHÉ DE NOËL

**Dimanche 24 novembre de 10h à 17h à la salle des sports**, la municipalité en partenariat avec le C.C.A.S organise son 2ème Marché de Noël.

Déjà plusieurs « exposants » se sont manifestés pour revenir exposer leurs créations. De nouveaux aussi se sont déjà fait connaître.

Pour ceux qui n'ont pas eu le temps de le faire ou qui hésitent, il est encore temps !

Il n'est pas obligatoire d'habiter la commune pour exposer, vous pouvez donc en parler autour de vous.

Tous les producteurs locaux sont également attendus. Nous comptons sur votre présence !

**Il est impératif de s'inscrire au plus vite et avant le 31 octobre auprès de Pascale GERIN 06-82-24-91-49 ou [pbgerin@yahoo.fr](mailto:pbgerin@yahoo.fr)**

### ÉCHO DE LA THORANCHE

Vous êtes membre d'une association sportive, culturelle ou de loisirs, l'Écho de la Thoranche, qui paraît en fin d'année, est le bulletin annuel que nous mettons à votre disposition pour parler de votre activité.

Pour cela, vous devez envoyer votre texte et vos photos par mail à Pascale Gerin [pbgerin@yahoo.fr](mailto:pbgerin@yahoo.fr) ou déposer vos documents ou clé USB à la mairie **avant le 25 octobre.**

Attention, aucun courrier ne sera envoyé et aucun délai supplémentaire ne sera accepté.

### NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION

**Un avocat au barreau de Lyon, vous propose des consultations gratuites en mairie, tous les 1er vendredis de chaque mois, sans rendez-vous de 15h30 à 17h.**

“Les consultations ont pour objet de répondre à une problématique juridique ou judiciaire simple, ne nécessitant pas une étude approfondie de documents. Elles permettent de déterminer les possibilités offertes au requérant pour la défense de ses droits.

Au regard de la contrainte de durée de la consultation, les informations données dans le cadre de celle-ci ne seront que d'ordre général, pour l'explication d'un point de droit.”

**Prochaines permanences : les vendredis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.**

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

On est sur les réseaux ! Venez retrouver votre bibliothèque sur Instagram et Facebook.



A vos agendas !

## **Septembre**

Samedi et dimanche 28 et 29 : Evènement national Biblis en folie, la bibliothèque ouvre ses portes exceptionnellement tout le weekend. Découverte de la bibliothèque et animations sont au programme.

## **Octobre**

Samedi 12 : Rencontre et activité avec Marie PAYOT, art-thérapeute « Prendre soin de soi ».

Mercredis 23 et 30 : Ateliers créatifs, ouvert à partir de 5 ans, réservation au 04 74 26 31 61 ou [bibliothahauterivoire@gmail.com](mailto:bibliothahauterivoire@gmail.com).

Jeudi 31 : Halloween à la biblio, venez déguisé pour avoir un bonbon !

## **Novembre**

Samedi 23 : Lecture en groupe de « Je voulais une chance de vivre, récits de mineurs isolés étrangers" de Noémie Paté et Jean-François Roger, animation proposée par l'association Lou Novio Jouen dans le cadre de « Nouveaux Regards ».

## **Décembre**

Mercredis 11 et 18 : Ateliers créatifs, ouvert à partir de 5 ans, réservation au 04 74 26 31 61 ou [bibliothahauterivoire@gmail.com](mailto:bibliothahauterivoire@gmail.com).

Les samedis du mois (sauf le 28) : Matinée en pyjama, lecture de conte de Noël et chocolat chaud offert !

La bibliothèque sera fermée du 25 décembre au 1er janvier.

Belle rentrée à tous !

## RENTRÉE DES CLASSES

Le lundi 2 septembre, ce sont 124 enfants qui ont fait leur rentrée à l'école publique dans 5 classes différentes. Une rentrée particulière car pour la première fois tous les enfants de la commune ont franchi le même portillon et tout s'est très bien passé...

L'équipe enseignante est constituée de Amaël COCHET qui occupe également le poste de directeur et est remplacé le mardi (journée de décharge) par Marlène GIRAUD, de Catherine RAILLARD, Bénédicte PIAT, Hélène CHANTE et Victorine NIZEY. Deux ATSEM, Christelle BERTHET et Céline BOUCHUT sont présentes aux côtés des deux enseignantes des classes de maternelles. L'équipe est complétée par Marielle VENET et Emilie GUYOT (AESH), présentes auprès d'enfants à besoins particuliers. Enfin, Anaïs PECHE et Cyril PESCHANG sont des enseignants remplaçants rattachés à l'école.

L'équipe enseignante a de nombreux projets, en voici quelques uns : toutes les classes vont participer au dispositif « l'école dehors » au rythme de deux fois par période ; à l'opération "nettoyons la nature" le mardi 8 octobre dans le village ; à une matinée du sport le mardi 15 octobre dans le gymnase ou sur le terrain de foot selon la météo. Un autre projet important sera réalisé par l'ensemble des enfants, accompagné par un artiste, celui de réaliser une fresque sur le mur d'enceinte du parc aux biches.

En ce qui concerne les temps périscolaires, les enfants ont la chance de pouvoir, pendant la pause méridienne, manger de bons repas cuisinés sur place par Alexandra LHOPITAL qui est aidée par Chantal BERTHET pour la partie vaisselle et entretien. Quatre agents communaux assurent la surveillance et le service : Véronique BERTHET, Stéphanie BESSON, Karine REGO et Véronique COLIN.

Changement de site cette année pour la garderie périscolaire qui a ouvert ses portes dans une classe du bâtiment abritant précédemment l'école Sainte Marguerite. En effet, les travaux de construction du bâtiment "multigénérationnel" ont débuté sur le site de rampôt.

# PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

La municipalité de Haute-Rivoire a décidé de permettre l'accès à la plateforme de déchets verts aux habitants de la commune, en accord avec la CCMDL. Cette plateforme est gérée par la commune et les agriculteurs de Haute-Rivoire qui récupèrent le broyat (avec un cout de 4 € HT le m<sup>3</sup>), afin de l'utiliser en litière pour les animaux ou en l'épandant directement dans les champs pour enrichir les sols. Le broyat doit être de qualité irréprochable pour ne pas nuire à la santé des animaux, ne pas abimer le matériel ou encore disséminer des plantes invasives, plastiques, métaux.

Cependant depuis plusieurs mois des dépôt indésirables et inacceptables, réalisés par des particuliers, sont constatés sur la plateforme. Il est impératif, pour la poursuite de cette dynamique collective, de respecter les apports autorisés.

## Ainsi, il est interdit de déposer :

- des déchets alimentaires, des épluchures de légumes, légumes pourris (la caisse de pommes de terre germées par exemple n'est pas acceptée),
- les mauvaises herbes du potager.

Nous vous demandons une vigilance accrue à ne surtout pas déposer dans la benne ou sur la plateforme des plantes invasives que sont par exemple la renouée du Japon, l'ambrosie, les chardons, le rhumex.

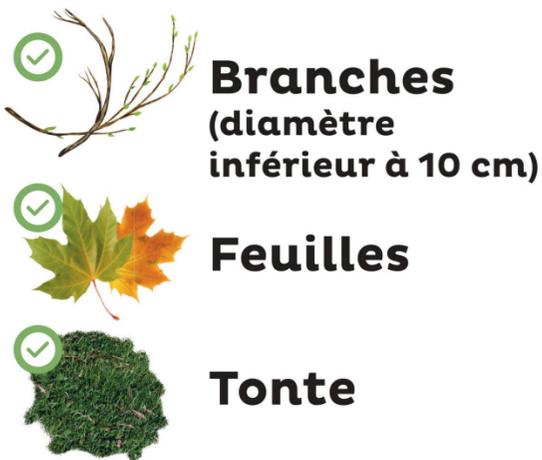
Car nous devons être intransigeants sur la qualité du broyat, Carbone Avenir a décidé d'équiper le site de caméras de surveillance.

Nous comptons sur vous !

## ACCES RÉSERVÉ

### Uniquement aux personnes et professionnels enregistrés auprès de Carbone Avenir

#### Accepté



#### Règles d'ouverture de la barrière

Utilisation du cadenas : rentrer votre code et le valider avec la touche cadenas.

Laisser le cadenas en place

TOUJOURS REFERMER LA BARRIERE

#### Refusé



### Vous n'êtes pas encore enregistrés ?

Vous êtes agriculteur ou professionnel paysagiste, enregistrez-vous auprès de Carbone Avenir Monts du Lyonnais : 04 81 18 45 00 - [www.cc-mdl.fr](http://www.cc-mdl.fr)

Vous êtes habitant de la commune, enregistrez-vous auprès de votre mairie



**Carbone Avenir**  
Monts du Lyonnais

# LOCAL PARAMÉDICAL

Mme Julie CARON, activité bien-être, a décidé de ne plus proposer ses services à Haute-Rivoire.  
Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses projets professionnels.

## ACCA - ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE

### **Pour information à la population :**

La période de chasse commence le 15 août et se termine le 31 mars selon les espèces. Cette période comprend aussi bien les battues aux gros gibiers (chevreuils, sangliers) et aux petit gibiers du 22 septembre au 31 janvier avec des fermetures pour chaque gibier selon le règlement de l'ACCA.

En règle générale les jours de chasse individuels ou en battues sont les samedis et les dimanches. Il y a 3 jeudis de chasse aux petits gibiers dont voici les dates : 03/10, 07/11, 05/12. Possibilité de battues le jeudi suivant le plan de chasse effectué.

Pour les pigeons, la chasse est ouverte tous les jours du 1er octobre au 31 janvier.

Vous pouvez lire le règlement intérieur de l'ACCA qui est affiché en mairie.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Rendez-vous **lundi 11 novembre à 11h devant le monument aux morts** pour la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

## ÉTAT CIVIL

### **NAISSANCES :**

- Salomé FRANCE, née le 1er juin
- April BLANCHARD, née le 13 juillet
- Jade BERTHOLON, née le 24 juillet
- Léonore VENET, née le 2 août
- Alban CHAPIN, né le 28 août

***Toutes nos félicitations aux parents.***

### **DÉCÈS :**

- DELPEUT Michel, le 9 juillet à l'âge de 78 ans
- CLAVEL Denise, épouse THOLLET, le 14 juillet à l'âge de 88 ans
- BONARDOT René, le 19 juillet à l'âge de 71 ans
- SIMONNET Marie Christine décédée le 1er septembre à l'âge de 65 ans

***Toutes nos condoléances aux familles.***

### **MARIAGES :**

- LAFAYE DE MICHEAUX Quentin et DELORME Pauline, le 29 juin
- LORINO Thomas et CIMETIERE Sarah, le 6 juillet
- FALTICKA Emmanuel et LIEFRENNI Alfa, le 20 juillet
- VERMARE Jean Christophe et BLANCHON Charlotte, le 20 juillet
- GROS Rémi et BOULISSIERE Julie, le 17 août
- DESCLAUX Eric et FADY Martine, le 17 août
- POTHIEUX Stéphane et LEKEU Stéphanie, le 31 août

***Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.***